



Comité Directeur

PROCES VERBAL du 20 décembre 2024 - 17h00 à Montry et en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Jean-François DIDIER (*en visioconférence*).

Présents : - Christiane CAU - Isabelle CHILARD - Dominique DA ROCHA - Cédric GUILLOSO (*en visioconférence*) - Laurent HERPE (*en visioconférence*) - Monique MACHO - Franckie MESSAOUD (*en visioconférence*) - Jean-Paul PEYRIN - Farid RAACH - Abdelhak RAJI (*en visioconférence*) - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHEM (*en visioconférence*) - Gérard VIVES.

Excusés : Pierre BILLARD - Bernard MARMION.

Assistent : Marie CANOLLE (CTD-PPF) - Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA) - Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la dernière séance de travail de l'année en remerciant les membres de leur présence.

Il revient sur l'élection de l'équipe de Philippe DIALLO à la tête de la FFF pour les 4 années à venir, en espérant que les engagements pris lors de la campagne en faveur du Football Amateur puissent rapidement se concrétiser.

Par ailleurs, il précise que tous les textes soumis au vote de l'Assemblée ont été adoptés.

Il rappelle également la réunion du Conseil des Présidents de Club qui s'est tenue le 10/12/2024 à Ozoir la Ferrière. Il remercie les participants pour la qualité des échanges sur des thèmes variés, comme l'incivilité voire la violence des parents au bord des terrains, le bénévolat au sein des clubs, l'évolution de la pyramide des championnats, etc ...

Pour terminer, il informe le Comité Directeur que le District, ainsi que la Ligue et la FFF, ont reçu une proposition d'audition de la Commission des Affaires culturelles, sportives et de l'éducation de l'Assemblée nationale dans le cadre des dérives communautaristes dans le sport.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 06/12/2024

Le PV du 06/12/2024, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Renouvellement de la convention FFF-ANF5 (FOOT5)

La FFF et l'Association Nationale de Foot à 5 (ANF5) ont renouvelé, début décembre, leur convention de collaboration dédiée à la promotion et au développement de la pratique du Foot5.

Avantages en faveur des Ligues et Districts

- Accueil à titre gratuit de 1 à 5 évènements dont :

1 évènement annuel pour l'un des publics ou pratiques prioritaires : féminines / personnes en situation de handicap / licenciés « loisir » de la FFF ;

1 évènement en faveur de la pratique du « Foot en marchant » : favoriser l'accueil d'une phase départementale/régionale d'un critérium Foot en marchant ;


1 évènement en faveur de la pratique du Foot5 : comme l'accueil d'une phase départementale/régionale d'un critérium Foot5 avec, à minima, un créneau de 3h sur deux (2) terrains.

- Accueillir à des tarifs réduits (minimum 30% de réduction sur le tarif appliqué selon les créneaux) un certain nombre d'évènements annuels organisés, par Saison Sportive, par le District / la Ligue (rassemblement de jeunes, sessions de formation, actions d'animation, ...) avec, à minima, un créneau de 3h sur deux (2) terrains. Le nombre d'évènements organisés sera déterminé en fonction des accords locaux (accord entre les instances fédérales et les Centres) et les créneaux déterminés par l'ANF5 (ou d'un commun accord avec le District / la Ligue concerné(e)).


Avantages en faveur des clubs et licenciés

- Pour les clubs : 25 % sur les Heures FFF* (sur présentation d'une licence éducateur(trice) ou dirigeant(e) de l'encadrant(e).
- Pour les licencié(e)s : 25 % sur les Heures FFF (sur présentation de l'attestation de licence joueuse/joueurs).

* L'« Heure FFF » est une heure de pratique à tarif réduit dont le montant est déterminé par chaque Centre ANF5 (voir la liste des créneaux par centre ci-dessous).




— RÉSEAU AGRÉÉ —
FFF



association nationale de foot à 5

URBANSOCCER MARNE LA VALLÉE



	INDOOR							OUTDOOR						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
09h00														
09h30														
10h00														
10h30														
11h00														
11h30														
12h00														
12h30														
13h00														
13h30														
14h00														
14h30														
15h00														
15h30														
16h00														
16h30														
17h00														
17h30														
18h00														
18h30														
19h00														
19h30														
20h00														
20h30														
21h00														
21h30														
22h00														
22h30														
23h00														
23h30														

Créneau éligible à la remise "Licencié(e)s FFF / Clubs FFF / Membres du club des supporters de l'Équipe de France"

Centre d'été

Référent(e) du centre

Jérémy COROUGE
jeremy.corouge@urbansoccer.fr
01 83 61 61 80

Adresse du centre

29, rue de la Maison Rouge
77185 MARNE LA VALLÉE

Philippe COLLOT revient sur les principaux points abordés lors de la réunion du CD LPIFF du 17/12/2024.

AG LPIFF : celle-ci se tiendra finalement le 18/01/2025 à l'Hôtel Méridien.

Bilan Financier 2023/2024 et Prévisionnel 2024/2025 : le Comité a validé tous les éléments financiers qui seront soumis au vote lors de l'AG. A noter que le Compte de Résultats affiche un excédent de 594 000 €. L'affectation proposée sera de 400 000 € pour Morfondé et 194 000 € en report à nouveau.

Effectifs : 309 065 licenciés sont enregistrés à date, soit une diminution de 1961 vs 2023/2024.

AG FFF : une déception du faible taux de participation des clubs amateurs (environ 40%).

Litige LPIFF / A BOUAJAJ : la conciliation s'est tenue le 04/12/2024.

32^{ème} de Finale de la Coupe de France : 2 Clubs franciliens sont encore en lice - DRANCY et BOBIGNY. La Ligue a acheté des places qui ont été offertes aux clubs.

Phases Régionales « Nouvelles Pratiques » :

- Foot en Marchant = le 26/04/2025 à Morfondé
- FUTNET = le 05/04/2025 à Morfondé
- eCUP = le 01 ou le 08/03/2025 (Lieu à déterminer)

Organisation LPIFF : 8 Pôles « Projets » sont créés et seront pilotés par des élus.

- Morfondé (travaux et développement)
- Compétitions et Nouvelles pratiques
- Arbitrage (Harmonisation des Règlements CRA/CDA et évolution de l'opération « l'Arbitre, c'est sacré »)
- Manifestations / Évènementiel
- Enjeux Citoyenneté (Création d'un Label Régional Club Citoyen)
- Développement Football Féminin
- Réforme réglementaire et statutaire (Nombre de pouvoirs lors des AG - Représentativité des clubs)
- Suivi et application du Guide VSS

Commission Labellisation : chaque District doit confirmer les noms de l' élu et du technicien qui participeront.

Projet d'évolution des Championnats U17 - U15F et U18F : celui-ci sera présenté aux clubs lors de l'AG du 18/01/2025. Au vu du nombre d'équipes engagées actuellement au niveau régional, l'objectif est de créer une Division Départementale D1.

Situation financière des clubs : la date limite de paiement des clubs débiteurs est repoussée au 15/01/2025.

4. La Vie du District

• Agenda – Planning des activités

21/12/2024 au 01/01/2025 : fermeture du District.

10/01/2025 : Cérémonie des Vœux du District & remise des médailles du District aux bénévoles des clubs à Ozoir la Ferrière (Salle Acapulco).

17/01/2025 : réunion du Bureau 77 (Visioconférence).

18/01/2025 : AG LPIFF.

27/01/2025 : CD LPIFF.

30/01/2025 : CD 77.

• Évolution de l'effectif licenciés 2024/2025

Le District enregistre un effectif, à date, de **46 646 licenciés**, soit une diminution de **299 licences (-0,64%)** vs 2023/2024.

- 28 133 renouvellements (26 161 en 23/24)
- 5079 mutations (5008 en 23/24)
- 13 434 nouvelles. (15 776 en 23/24)

Analyse vs 2023/2024 à date

SEN Masculins	-191	-0,02%
Jeunes (14/18) Masculins	+6	+0,42%
Foot Animation Masculins	-423	-1,23%
SEN Féminines	+29	+5,81%
Jeunes (14/18) Féminines	-53	-2,73%
Foot Animation Féminines	-203	-10,35%
Dirigeants	+252	+6,07%
Arbitres	+11	+6,07%
Éducateurs	+88	+10,71%

• Plan d'Actions 2024/2028 - Nouvelles actions à mettre en œuvre

Le Comité Directeur examine le contour des actions qui pourraient être menées dans le cadre des thèmes suivants :

- Lutter contre les violences et incivilités
- Développement et valorisation du bénévolat

Frankie MESSAOUD présente au Comité Directeur un projet de communication à l'intention de tous les clubs visant à sensibiliser les joueurs, éducateurs, dirigeants et spectateurs au respect et au fair-play. Il développera l'idée plus concrètement lors de la prochaine réunion du 30/01.

Jean-Marie RENAUD indique avoir participé à un webinar sur la fonction de bénévole. Les messages diffusés concernent une plus grande anticipation sur les fonctions qui sont les moins pourvues, en analysant les raisons du départ des bénévoles. Il précise également qu'un manque d'investissement des nouveaux retraités a été évoqué. Il est préconisé que les structures étudient plus précisément avec les bénévoles potentiels leur(s) souhait(s) de fonction(s), leurs capacités à les assumer et mettent tout en œuvre pour leur donner envie de s'investir.

• Gestion Sociale

Le Comité Directeur félicite Ludovic VANTYGHEM pour son élection au Conseil d'Administration de l'AE2F (Association des Employeurs Français du Football) le 13/12/2024. Il occupera la fonction de Président Délégué.

Ludovic VANTYGHEM rappelle que la formation « Gestes et Postures » pour les salariés est programmée au 06/02/2025.

• Affaires financières

Locaux du Mée sur Seine

Philippe COLLOT, Jean-Marie RENAUD et Dominique DA ROCHA restituent au Comité Directeur les différents points abordés avec le bailleur concernant, notamment, les dispositifs liés à un ERP. Ils listent ensuite les étapes à venir pour la finalisation de cette partie.

Accompagnement des Clubs

Le Comité Directeur examine la fiche de label proposée par la Commission Nouvelles Pratiques et Para-Foot : **FONTENAY-TRESIGNY**. Après examen de celle-ci, il valide l'attribution du Label Club Inclusif pour la Saison 2024/2025.

Rappel des critères d'éligibilité

Signer une convention entre la structure et le club support.

Identifier et formaliser un projet par écrit d'accueil du public (séances spécifiques ou en inclusion).

Planifier sur une saison sportive, a minima, 15 séances (avec un « prorata temporis » pour les clubs qui s'engagent en cours de saison).

Accueillir à minima 10 personnes en situation de handicap.

Inciter la structure à licencier les adhérents avec une licence « Foot Loisirs »

Participer aux réunions d'informations, sensibilisation, formation.

Participer aux actions et opérations, notamment les différents rassemblements organisés par le District.

Informations complémentaires

Le label s'obtient en fin de saison après analyse du travail réalisé sur la base du projet de début de saison.

La validation du Label est de 1 an renouvelable.

L'accompagnement, le suivi et le contrôle du District sont réalisés par un technicien salarié dédié à cette mission.

Subventions

Le Comité Directeur prend connaissance de l'Appel à Projets FIPD 2025 à remonter avant le 31/01/2025 et des budgets régionaux FAFA restants au 02/12/2024.

F.A.F.A. TRANSPORT			
Ligues	Enveloppes budgétaires TRANSPORT allouées aux Ligues	Montant des dossiers TRANSPORT validés au 02/12/2024	Enveloppes régionales TRANSPORT restantes au 02/12/2024
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	82 100 €	0 €	82 100 €
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	40 000 €	30 000 €	10 000 €
BRETAGNE	52 500 €	21 400 €	31 100 €
CENTRE-VAL DE LOIRE	35 500 €	69 700 €	0 € (1)
CORSE	20 000 €	20 000 €	0 €
GRAND EST	71 300 €	55 100 €	16 200 €
HAUTS-DE-FRANCE	75 100 €	25 000 €	50 100 €
MÉDITERRANÉE	42 300 €	0 €	42 300 €
NORMANDIE	43 000 €	24 800 €	18 200 €
NOUVELLE-AQUITAINE	64 800 €	25 800 €	38 800 €
OCCITANIE	58 400 €	58 400 €	0 €
PARIS-ILE DE FRANCE	81 400 €	27 650 €	53 750 €
PAYS DE LA LOIRE	53 800 €	47 790 €	6 010 €
OUTRE-MER	80 000 €	77 200 €	2 800 €
TOTAL	800 000 €	482 840 €	351 360 €

F.A.F.A. EQUIPEMENT					
Ligues	Enveloppes budgétaires EQUIPEMENT allouées aux Ligues	Montant des dossiers EQUIPEMENT validés hors Commission au 02/12/2024	Montant des dossiers validés lors de la C' du 07/10/2024	Montant des dossiers validés lors de la C' du 02/12/2024	Enveloppes régionales EQUIPEMENT restantes au 02/12/2024
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	780 000 €	0 €	0 €	0 €	780 000 €
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	387 000 €	276 200 €	98 700 €	0 €	32 100 € (1)
BRETAGNE	500 000 €	317 800 €	109 000 €	23 000 €	50 200 €
CENTRE-VAL DE LOIRE	346 000 €	43 000 €	50 000 €	50 000 €	168 800 € (2)
CORSE	60 000 €	0 €	0 €	0 €	60 000 €
GRAND EST	720 000 €	0 €	0 €	0 €	720 000 €
HAUTS-DE-FRANCE	708 000 €	295 200 €	300 500 €	80 000 €	32 300 €
MÉDITERRANÉE	388 000 €	66 100 €	0 €	0 €	301 900 €
NORMANDIE	410 000 €	27 500 €	0 €	0 €	382 500 €
NOUVELLE-AQUITAINE	628 000 €	0 €	0 €	0 €	628 000 €
OCCITANIE	547 000 €	122 400 €	65 000 €	0 €	359 600 €
PARIS-ILE DE FRANCE	650 000 €	80 000 €	65 000 €	60 000 €	445 000 €
PAYS DE LA LOIRE	486 000 €	35 000 €	0 €	75 000 €	376 000 €
OUTRE-MER	200 000 €	0 €	0 €	0 €	200 000 €
TOTAL	6 770 000 €	1 263 200 €	688 200 €	288 000 €	4 516 400 €

Devis

Brie Services Nettoyage : nettoyage mécanisé du sol des locaux de Montry. Le Comité Directeur valide le devis pour un montant de 1217, 18 €.

But de Football POWERSHOT : le Comité Directeur valide l'acquisition de ce matériel pour un montant de 1589,94 €.

• Affaires sportives

Challenges et Coupes Départementales 2024/2025

Le Comité Directeur prend connaissance des candidatures reçues, à date, les clubs ayant jusqu'au 05/01/2025 pour postuler.

- **05/04/2025** = Finales Départementales U13 et U13F - **VILLEPARISIS**
- **08/05/2025** = Finales Challenges « Passion » U11F et U13F - **MEAUX - PAYS DE BIÈRE**
- **08/05/2024** = Finales Challenges « Passion » U11 et U13 - **SERVON**
- **10/05/2025** = Finales Challenge IDF U11 et U11F - **MITRY-MORY.**
- **17/05/2024** = Finales JDC U10-U11-U12-U13 - **OZOIR - COULOMMIERS**
- **29/05/2025** = Finales Challenge 77 U10 et U12 - **HERICY-VULAINES**
- **31/05 & 01/06/2025** = Finales 77
- **14/06/2024** = JND - **FONTAINEBLEAU**
- **15/06/2024** = Finales FEM - **PONTAULT-COMBAULT**
- **Coupe FUTSAL SEN**

Propositions globales : LESIGNY - SENART-MOISSY.

Championnat U15 - Phase 2

La phase de brassage étant désormais terminée, le Directeur Administratif en présente les résultats, puis propose la composition des 2 poules de la 2^{ème} Phase (Niveau 1 et Niveau 2), que le Comité Directeur entérine.

Il rappelle que ces 2 poules constitueront les divisions D1/D2 de la Saison 2025/2026 et les dispositions de l'Annexe 5 du RSG du District :

....

La meilleure équipe du 1^{er} niveau accèdera au championnat R2. Toutefois, si cette équipe est en entente, seule l'équipe issue du club support pourra intégrer la R2.

Pour la saison 2025-2026, les équipes évoluant au niveau District seront réparties en D1 et D2 et les ententes ne seront possible qu'au niveau D2 pour les équipes obligatoires. Les 2 équipes classées dernières du niveau 1 seront intégrées en D2 Les équipes classées 1^{ère} de leur groupe niveau 2 intégreront la D1. La D1 sera composée de 10 équipes.

- *S'il y avait plus d'une relégation de R3 en D1, il y aurait lieu, en D1, à autant de descentes*
- *Ces montées supplémentaires, ou cette(ces) descente(s) supplémentaire(s) se répercuterait(ent) alors dans les divisions inférieures, pour que soit respecté le nombre maximum de clubs par groupes.*

...

Utilisation de la FMI

Après analyse de la situation concernant l'utilisation de la FMI sur toutes les pratiques, à savoir, des difficultés techniques persistantes mais également un processus d'utilisation pas toujours respectée qui entraînent un non-fonctionnement, le Comité Directeur exprime sa volonté de **bien distinguer les raisons d'une « non-utilisation » avant d'appliquer une pénalité financière.**

En conséquence, le Comité Directeur rappelle aux clubs qui n'auront pas désigné sur Foot-Club un responsable FMI pour chaque équipe engagée, que la sanction financière prévue à l'Annexe 2 du Règlement Sportif Général du District sera appliquée à compter du 18/01/2025.

Concernant les équipes de Foot à 11 et du Critérium Excellence du Foot Animation, il sera également fait application de l'Article 44.4 du Règlement Sportif Général du District à compter du 18/01/2025.

Projets : École Féminines et Continuité des Sélections U15F et U16G

Xavier MOPIN présente au Comité Directeur les 2 projets.

École féminine : l'objectif est de favoriser / faciliter l'accès des féminines aux formations fédérales, aux fonctions officielles (arbitre, délégué, ...) et de leur permettre de poursuivre vers un parcours de bénévole via le développement des compétences et la reconnaissance.

Continuité des Sélections U15F et U16G : l'objectif est de proposer un suivi « post interdistricts » aux joueuses et joueurs non-retenus au niveau régional et d'accroître la visibilité du potentiel Seine et Marnais.

Le Comité Directeur le remercie pour ces propositions et l'invite à affiner / développer certains points.

Projet Sections Sportives Scolaires 2024/2025

Marie CANOLLE présente au Comité Directeur un projet visant à accompagner les sections dans leur développement, leur rayonnement et étoffer la relation entre l'Éducation Nationale et l'Instance. Cela se

traduirait par l'organisation d'un Tournoi INDOOR pour les 6^{ème} et 5^{ème} ainsi que la proposition de formation CFI U6-U9 et Arbitrage pour les 4^{ème} et 3^{ème} sous une forme hybride d'éducateur et d'arbitre.
Le Comité Directeur valide le principe, sous réserve d'obtenir la visibilité nécessaire pour la partie budgétaire.

Convention de collaboration « Sport à l'Hôpital »

Le Comité Directeur valide la signature d'une convention de collaboration avec l'Association Premiers de Cordée. L'objectif est de proposer une activité Football 1 à 2 fois par an à destination des enfants dont la pathologie le permet.

Demandes des clubs

MEAUX : dans le cadre du Foot à l'École, demande s'il est possible d'obtenir les livrets de rentrée comme les saisons passées. [Le Comité Directeur valide la demande.](#)

• **Affaires Administratives**

Commissions / Fonctions

Elodie MAI VAN : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Féminines. [Après avis de la Présidente de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Dominique CHATELLIER : fait acte de candidature pour intégrer la CDTIS. [Le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Serge L'HOTELIER : fait acte de candidature pour intégrer la CDTIS. [Le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Dossiers en attente

Yacine NAIM - Mehmet KARADAG : souhaitent intégrer la Commission Technique. [En attente du retour de Marie CANOLLE de l'entretien effectué avec les intéressés.](#)

Lukombo MATA : souhaite intégrer la Commission d'Information et de Formation. [En attente du retour de Christiane CAU qui a relancé la Présidente de la Commission.](#)

CDTIS : le Comité Directeur nomme Gilbert BESNARD - Président de la Commission.

• **Informations diverses**

Vie des clubs

Dissolution

LES MELDIX : Le Comité Directeur émet un avis favorable.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

03/12/2024 : Mairie de Combs la Ville.

09/12/2024 : Préfecture 77. FIPD 2025.

09/12/2024 : SDJES. Lettre d'information n°4 de décembre 2024.

17/12/2024 : COSMOS. Formations 2025.

17/12/2024 : DSDEN 77. Sollicitation DSDEN du 77 auprès des présidents et comités sportifs seine et marnais pour événements pour construire l'héritage des jeux olympiques et paralympiques année 2024 2025.

19/12/2024 : AFM Téléthon.

FFF/LFA

19/12/2024 : nomination du Président du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur.

LPIFF

11/12/2024 : documents relatifs au CD du 17/12/2024.
16/12/2024 : phase départementale des actions Foot en Marchant.
19/12/2024 : infos licenciés.

Clubs

07/12/2024 : TORCY. Invitation.
09/12/2024 : SERVON. AG Club.
09/12/2024 : VILLEPARISIS. Candidature Finale.
14/12/2024 : SERVON. Remerciements.
19/12/2024 : PAYS DE BIÈRE. Candidature Finale.
19/12/2025 : LESIGNY. Candidature Finale.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur que le relevé comptable N° 52 a été édité. Il transmet au Comité Directeur les remerciements des salariés pour les équipements « District » qui leur ont été fournis.

7. Technique

En l'absence de Marie CANOLLE, Jean-François DIDIER présente au Comité Directeur les points, ci-après.

PPF

- U13 : 40 joueurs sélectionnés. Centre de perfectionnement de préparation le 29/01/2025
- U13F : 20 joueuses sélectionnées. Centre de perfectionnement de préparation le 09/04/2025
- U16/14/14F : convocations transmises pour le T2
- Futsal
 - o U15
 - 77-92 : 1-4
 - 77-93 : 1-0
 - 77-91 : 0-1
 - 4 joueurs sont en brassage régional
 - o U17
 - 77-92 : 3-3
 - 77-93 : 0-4
 - 77-91 : 5-0
 - 4 joueurs sont en brassage régional

FMS : projet à venir.

Formations

- Les inscriptions sont en cours.

Label

- 27 dossiers labels jeunes ont été déposés dans les délais + 3 en retard → 30
- 20 dossiers labels féminins ont été déposés dans les délais + 1 en retard → 21
- 6 labels futsal ont été déposés dans les délais
- 1^{er} passage dans les structures pour des points administratifs en Janvier et Février.

Schéma DAP

- Les objectifs pour 2024-2025 ont été fixés par les DAP et transmis à la Ligue (C. Lapertot)

Foot Animation

- Proposition de report de la journée du 23/11 au 18/01/25 (date commune FA mixte et féminin) → l'objectif est d'éviter la recherche de rencontres amicales et de proposer plus de matches (par ailleurs, les rencontres non reprogrammées officiellement jusqu'alors mais joués ne comptent pas)
- Listes « Excellence » reçues
- Listes « Espoir » à transmettre pour le 31/01/2025
- Observations U6/U7 réalisées et transmises
- A noter que le climat se dégrade sur les terrains (demandes de rapport en augmentation) et en dehors
- FMI peu utilisée avec un nombre croissant de feuille papier « non conforme » → ce manque de rigueur entraîne des contestations « a posteriori » entre les clubs et donc des difficultés dans la gestion de la pratique. [Concernant ce point, voir les dispositions prises précédemment par le Comité Directeur.](#)

Féminines

- 59 clubs sont engagés, à date, pour l'opération « Toutes Foot - action club ». Pour rappel, s'inscrire + faire une action = bon d'achat de 300 € chez Nike pour du matériel pédagogique. De multiples relances ont été réalisées mais, malgré la facilité d'inscription et l'obtention du bon d'achat, les retours peinent à arriver.
- « Toutes Foot Départemental » : le dossier d'inscription a été finalisé afin d'obtenir la subvention prévue.
- Point « à Date » pour l'organisation de la journée départemental « Toutes Foot » :
 - Site ciblé → visite 1^{ère} partie de janvier
 - Directives données à chaque personne par CTD-DAP pour une avancée significative au 10 janvier 2025.
- Présentation du projet effectuée et projet adopté par la Commission Féminine.

Para-Pratiques

- Sensibilisation des bénévoles, éducateurs/trices, dirigeants/tes possible via une intervenante spécifique. Date et créneau à déterminer pour une réalisation à Montry.
- Le Département s'engage à subventionner les clubs qui s'insère dans la démarche d'inclusion (clubs ayant une convention avec un établissement de santé).

Nouvelles Pratiques

- Réunion à la rentrée avec le Golf de Lésigny et Olivier SELO pour évoquer l'Open Départemental de Golf Foot.
- Foot en Marchant : 2 clubs intéressés pour la Phase Départementale du Critérium = Le PIN-VILLEVAUDE et SERVON.
- EFOOT : 2 forfaits reçus à date suite à des problèmes d'abonnement PlayStation et accès console (Joueuse du CS MEAUX et Joueur de BRIE EST FC).

8. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB informe le Comité Directeur des points, ci-après, et remercie les membres de la CDA pour leur investissement quotidien, qui fait la différence.

Effectif : 190 arbitres opérationnels à ce jour. Toutes les nombreuses demandes d'arbitres ne peuvent être satisfaites chaque WE. En moyenne, entre 30 et 40 indisponibilités sont enregistrées chaque semaine.

La Section « Équipe Technique Départementale en Arbitrage (ETDA) » s'est rendue le 13/12/2024 à VILLENY pour une réunion d'information sur le rôle du référent arbitre dans son club. Un grand merci au Club et à son Président pour leur accueil et le prêt de leurs installations.

Formation Arbitre : un nouveau logiciel sera expérimenté lors de la FIA « 100 % féminines » qui aura lieu au mois d'avril à Morfondé. La Ligue a convié un formateur en arbitrage de chaque CDA à participer à la présentation de ce nouveau format de formation.

FUTSAL : de plus en plus de problèmes rencontrés sur les matches.

Activités CDA de Janvier et Février 2025

04/01/25 : Stage mi-saison D1-D2-Assistants à Montry (environs 45 arbitres présent + 5 membres de la CDA) avec la mise en place du test SDS.

09/01/25 : Réunion CDA au Mée sur Seine.

11-12-18-19/01/25 : F.I.A N°3 à Montry.

17/01/25 : Séance F.A.R commune à Montry.

25/01/25 : Formation Arbitre de Club à Lésigny.

31/01/25 : Réunion CDA à Montry.

07/02/25 : Séance F.A.R commune à Montry.

08/02/25 : Formation Assistant Club à Montry.

19/02/25 : Intervention stage jeunes USM PONTAULT COMBAULT par Service Civique.

22/02/25 : Séance F.A.R commun à Montry.

28/02/25 : Réunion CDA au Mée sur Seine.

9. Questions diverses / Tour de table

Abdelhak RAJI

Communique à Christiane CAU les dates pour lesquelles il est disponible. Félicite Fabien EL MKELLEB ainsi que la CDA pour la qualité des arbitres qu'il a pu observer sur les terrains où il se rend.

Laurent HERPE

Exprime sa déception pour le peu d'implication des clubs concernant le football féminin en U6/U7 et U8/U9 sur les plateaux organisés.

Isabelle CHILARD

Demande à la CDA de lui de désigner un représentant pour l'Opération « TOUTES FOOT ».

Nicolas MAKSYMIUK

Remercie le Comité Directeur pour l'attention qu'il a apporté aux salariés.

Christianne CAU

Confirme l'envoi par mail du tableau des permanences.

Gérard VIVES

Signale l'envoi d'un mail à tous les Présidents de Commission. Rappelle qu'il est en attente des informations concernant les souhaits de dotations pour certaines finales.

Jean-Marie RENAUD

Signale quelques corrections à apporter sur le site du District.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 17/01/2025 en visioconférence.

Comité Directeur : 30/01/2025 au Mée sur Seine.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Jean-François DIDIER.